ANNEXES 2

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE (LOT 3 et 6)**

**(C.R.T.)**

**Formations et examens en contrôle non destructifs (CND) au profit du personnel du Ministère des Armées**

Le cadre de réponse technique doit permettre d’apprécier la capacité du soumissionnaire à répondre aux objectifs du marché et d’évaluer la qualité de ses prestations. Il permet donc au pouvoir adjudicateur de juger les offres des opérateurs économiques sur le critère d’analyse « valeur technique » du règlement de la consultation, connaître les moyens qui seront mis en œuvre par le candidat pour exécuter le présent marché.

Ce cadre de réponse est spécifique à la présente consultation. Il est rappelé que les moyens généraux de l’opérateur économique font déjà l’objet d’une analyse lors de l'analyse des candidatures, il est donc inutile de les rappeler ici. Le mémoire fourni doit porter sur l’exécution des prestations.

En complément des informations demandées par le pouvoir adjudicateur, les opérateurs économiques peuvent joindre toute documentation, en plus de celle qui leur est expressément demandée, permettant de préciser leur offre technique.

**Tout document ainsi joint en complément du mémoire technique doit être clairement identifié par un renvoi au paragraphe numéroté du cadre de réponse technique** (en précisant l’intitulé du document, la page, le paragraphe concernés) et lister à la fin du cadre de réponse technique sous peine de ne pas être pris en compte.

Il est précisé que les informations trop générales et non spécifiques aux prestations couvertes par le marché ne sont d’aucune utilité au pouvoir adjudicateur.

Pour mémoire, le critère technique est noté sur un total de 70 points. **Toute note technique strictement inférieure à 35 points est éliminatoire.**

**Attention**

**Le candidat peut ajouter autant de lignes qu’il le souhaite dans les cadres prévus à cet effet dans la limite de 30 pages maximum.**

**Si le candidat souhaite annexer des documents à son offre technique, il les incorpore à la fin du présent document.**

**Ce document doit obligatoirement être joint à l’offre conformément au règlement de la consultation (RC).**

# COORDONNEES DU TITULAIRE

|  |  |
| --- | --- |
| **Raison sociale de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Adresse de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Téléphone de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Mail de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Coordonnées du délégué à la protection des données** |  |
| **Plages horaires** |  |
| **PME** | ⬜ OUI ⬜ NON |

# INTERLOCUTEUR UNIQUE

*Correspondant en charge du suivi du marché. Il s’agit de l’interlocuteur de l’acheteur tout au long du marché. En cas de modification, le titulaire devra en informer l’acheteur immédiatement.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Prénom et nom de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Fonction de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Téléphone de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Mail de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |

**LOTS**

***Cochez la case correspondante au(x) lot(s) auquel(s) vous candidatez.***

⬜ Lot 3 – Formation générale et spécifique à la qualification FrANTDB de niveau 3.

⬜ Lot 6 – Formation et examen qualifiant Thermographique FrANDTB niveaux 1 et 2.

# Développement technique de l’offre

|  |
| --- |
| **Sous-critère n° 1 : Expérience professionnelle et moyens humains proposés pour effectuer les prestations (25 points).**  Quatre points seront évalués au titre de ce sous-critère :    **-** **Expérience professionnelle du formateur dans le domaine objet de la formation ;**  **-** **Expérience des intervenants dans le domaine de la formation pour adulte ;**  **- Le niveau de qualification du formateur.**  Le candidat devra présenter sous forme de CV les compétences (formation, diplômes, certifications/qualifications détenues et leur durée de validité) et l’expérience (nombre d’année) des formateurs.  Ces CV sont utilisés strictement dans le cadre de la présente consultation pour vérifier l’exactitude des informations en corrélation avec la demande de l’administration.  **- Qualités et compétences pédagogiques du formateur.**  Le candidat devra démontrer les capacités des intervenants dans le domaine de la formation.  A cet égard, il lui est demandé d’indiquer le nombre de formation délivré par le formateur dans les domaines objet des lots.  Il également demandé au candidat de transmettre un panel composé d’évaluations transmises par des stagiaires à l’issue des formations délivrés par les dit formateurs (pour chacun des lots objets du présent accord-cadre). |
|  |
| **Sous-critère n° 2 : Ingénierie pédagogique (15 points)**  Deux points seront évalués :  - **La répartition entre la pratique et la théorie au sein de la formation.**  Le candidat devra présenter un échantillon de contrat de formation pour **chacun des lots objet du présent cadre de réponse technique** (lot 3 et 6).  Le présent échantillon devra intégrer à minima :  - Un programme détaillé des formations,  - Les objectif pédagogiques et opérationnels,  - Les modalités d’évaluations,  - Les compétences visées,  - Les volumes horaires par modules.  **- La pertinence des travaux pratiques (TP) :**  Le candidat devra fournir des échantillons des travaux pratiques mis à la disposition des stagiaires dans le cadre des formations.  Seront évalués au titre du présent critère la qualité générale et la lisibilité des travaux pratiques proposés. |
|  |
| **Sous-critère n° 3**: **Moyens pédagogiques (25 points)**  Trois points seront évalués :  **- La cohérence entre le matériel spécifique utilisé dans le cadre des enseignements pratiques et les objectifs de la formation.**  Le candidat devra fournir les fiches techniques de l’ensemble des matériels spécifiques\* (matériels majeurs) mis en œuvre au titre des formations (**pour chacun des lots objet du présent cadre de réponse technique**). Il devra également indiquer pour chaque matériel la date mise en service.  **\*Exemple de matériels considérés comme spécifique** : générateur ultrason, générateur courant de Foucault, banc magnétoscopie, caméra thermique etc…  **- La qualité et la lisibilité de la documentation transmise pendant et à l’issue de la formation ;**  Le candidat devra fournir un échantillon pour **chacun des lots objet du présent cadre de réponse technique (lots 3 et 6**) de la documentation utilisée au cours de la formation.  Il est également demandé au candidat de fournir **un échantillon par lot** (**lots 3 et 6**) de la documentation remise au stagiaire en fin de formation (si différente).  **- L’accessibilité de la documentation.**  Le candidat devra également présenter par tous moyens les modalités d’accès à la documentation à l’issue de la formation. |
| **Sous-critère n° 4**: **Relation client (5 points)**  Deux points seront évalués :   * **La qualité des outils mis à disposition pour le suivi administratif des stagiaires** : le candidat devra présenter par tout moyen les outils administratifs mis à disposition pour le suivi des stagiaires * **La qualité des outils mis à disposition pour le suivi pédagogique des stagiaires**: : le candidat devra présenter par tout moyen l’ensemble des outils pédagogiques mis à disposition pour le suivi des stagiaires dans le cadre de la formation. |
|  |

Le présent cadre de réponse technique peut également être librement accompagné d’un ou de plusieurs documents précisant ou complétant les informations qui y figurent.

Le candidat,

(Date, cachet et signature)